COMMUNE DE CUZAC

Procès verbal Séance du 01 juillet 2024

Le lundi 01 juillet 2024 à 20h, l'assemblée, régulièrement convoquée le 24 juin 2024, s'est réunie sous la présidence de Geneviève VANDEKERCKHOVE.

Secrétaire de la séance : Evelyne MOURGUES

Présents: Geneviève VANDEKERCKHOVE, MARCEL DOURNES, CLAUDINE RASPIENGEAS, DANIEL VANDEKERCKHOVE, ALAIN MALBERT, Evelyne MOURGUES **Absents et excusés**: JEAN-PIERRE BAYOL, Virginie CROS, MARIE-CLAIRE VIANA, Pierre GRANIER

Approbation du procès verbal Séance du 11 avril 2024 et signature registre des délibérations.

Délibérations du conseil :

ADHÉSION AU GROUPEMENT DE COMMANDES PORTÉ PAR LES SYNDICATS DÉPARTEMENTAUX D'ÉNERGIES DE L'ARIÈGE (SDE09), DE L'AVEYRON (SIEDA), DU CANTAL (SDEC), DE LA CORRÈZE (FDEE 19), DU GARD (SMEG), DU GERS (SDEG), DE LA HAUTE-LOIRE (SDE 43), DES HAUTES-PYRÉNÉES (SDE65) DU LOT (TE46), DE LA LOZÈRE (SDEE), DES PYRÉNÉES-ORIENTALES (SYDEEL 66), DU TARN (SDET) ET DU TARN-ET-GARONNE (SDE82) POUR L'ACHAT ET LA VALORISATION D'ÉNERGIES, L'ACHAT DE FOURNITURES, DE SERVICES OU DE TRAVAUX EN MATIÈRE D'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE

Considérant que la commune de Cuzac, au regard de ses propres besoins, a un intérêt à adhérer à ce groupement de commandes, Délibération : adoptée

DUREE AMORTISSEMENT SUBVENTION SIVU LES 3 VERSANT AVEC DEROGATION REGLE PRORATA TEMPORIS POUR FAIBLE MONTANT D'AMORTISSEMENT

Après délibération, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- décide de fixer à un an la durée d'amortissement de la subvention inventoriée au compte 204181.
- charge Madame le maire de notifier la présente décision au service de gestion comptable de Figeac.

Délibération : adoptée

TARIF CANTINE: Augmentation du prix des repas de 4.70€ à 5.20€. Le Conseil Municipal autorise Mme le Maire à signer l'avenant stipulant les tarifs avec l'Esat l'Abeille et propose d'étudier une adaptation des tarifs en fonction du coefficient familial, à discuter avec les autres mairies du RPI.

Questions diverses:

- Il serait bien de trouver une entreprise gérant les espaces verts afin de tailler les végétaux du Cœur de Village à l'automne prochain.
- suite à une concertation avec l'inspection académique et la Sous-Préfecture, une lettre sur l'avenir éducatif du territoire a été rédigée et sera signée par les différents maires avant d'être diffusée.
- des devis vont être demandés pour un enrochement du talus de la montée vers le Cellier d'Ygot.
- les enseignantes de l'école prévoit de faire participer les élèves à un festival des Arts qui se déroulera au futuroscope de Poitiers du 02 au 05 avril 2025, le Conseil Municipal propose de contribuer financièrement au projet en leur octroyant une subvention exceptionnelle de 1500 €.

La séance a été levée à 22 heures